

Nouvelles sahraouies

N° 188 | avril-mai 2023

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Echos de l'actualité	2
« Marocgate »	4
Grève de la faim	6
Pillage du Sahara Occidental	7
Le Sahara Occidental dans l'« agenda de l'Union africaine »	10
Hommage à Marguerite Emery	12
Entretien avec Wita, étudiante à Cuba	13
Femmes sahraouies au cœur de la Marche mondiale des femmes	15
Poème	16

MAROC PILLAGE ET CORRUPTION

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

Chères lectrices, chers lecteurs,
L'année 2023 a commencé avec le 16^e congrès du Front Polisario qui s'est tenu en janvier dans le camp de réfugiés de Dakhla – 2200 participant.e.s – et près de 400 invité.e.s; une internationale de la solidarité qui renouvelle son soutien actif à la lutte du peuple sahraoui qu'elle a rencontré dans la chaleur des échanges et l'aridité des lieux. Un puits entouré d'arbres où les enfants s'amusent, anime la Wilaya de Dakhla. C'est à cause de cette eau qu'une partie des réfugiés s'y est installée en 1975-1976. Déterminé.e.s à montrer leur adhésion forte à leur mouvement de libération, 40 Sahraoui.e.s ont réussi à quitter les territoires occupés pour se joindre à leur peuple. Leur retour sera plus compliqué : à l'aéroport d'El Ayoun, les forces de police marocaines ont la matraque lourde et les blessés sont nombreux. Parmi eux, Mohamed Daddach,

prisonnier du Maroc pendant 23 ans parce qu'il était Sahraoui et ne voulait pas servir dans l'armée marocaine.

Le « Marocgate » dont nous parlons plus loin a réveillé des soupçons que nous avons depuis longtemps. Il est fort probable que l'Union Européenne (UE) va prendre des décisions concernant l'accès de la présence marocaine dans ses locaux bruxellois. Personne n'ignore combien les Marocains présents influencent (et à quel prix) les positions de vote de trop nombreux député.e.s dans différents dossiers dont celui, très important pour eux, du Sahara Occidental.

L'intergroupe de l'Union Européenne « Sahara Occidental » a reçu en mars quelques membres de la Coordination Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui à Bruxelles. Il comprend 63 député.e.s provenant de 19 pays Les deux groupes les plus nombreux sont actuellement l'Al-

lemagne et l'Espagne (avec une dizaine de député.e.s chacun). Leur rôle est d'autant plus important qu'ils et elles se trouvent dans une nouvelle situation; le Sahara Occidental est très présent au Parlement de l'Union européenne depuis le Marocgate et capte l'attention des député.e.s. Le Maroc n'est plus intouchable mais toujours aussi prêt à recommencer son jeu mystificateur.

Nous vous avons tenu.e.s au courant des phases de l'Examen Périodique Universel consacré au Maroc. La dernière phase s'est déroulée en mars avec une discussion entre le Maroc et les autres pays de l'ONU. Les diplomates et les défenseurs et défenseuses des droits humains présents ont appris, sans trop de surprise, qu'aucune recommandation faites par neuf pays (voir « Nouvelles Sahraouies », numéro 187) sur le Sahara Occidental (qu'il s'agisse de l'autodétermination ou de la situation des prisonniers) n'a été retenue par le Maroc. Toujours dans un silence poli insupportable !

Le 8 mars, notre comité a fêté le 47^e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique à Genève, et en même temps la journée des femmes avec. La présence de El Ghalia Djimi des territoires occupés que nous aimons citer dans ce bulletin tant elle veut que le monde connaisse la réalité vécue dans sa terre occupée où elle vit, elle l'ex-disparue, surveillée dans ses moindres mouvements. A ses côtés, Chaba Seini, Prési-



Mohamed Daddach au Congrès du Front Polisario.

Photo SP

dente de l'Union nationale des femmes sahraouies nous a remis le message d'amitié des femmes sahraouies avec lesquelles elle se bat pour que toutes puissent se projeter dans un avenir de paix qui offrira enfin à leurs enfants ce qu'elles n'ont pas connu : vivre libres dans leur pays. Enfin, notre représentante en Suisse, Omeima Abdeslam, vous a remercié, vous toutes et tous amies et amis du peuple sahraoui, présent.e.s ou absent.e.s ce soi-là, qui, année après année, renouvez votre solidarité, votre soutien envers son peuple; vous lui permettez de continuer son chemin vers une paix juste et durable et elle veut pouvoir vous accueillir dans son pays : le Sahara Occidental.

Nous avons invité de nombreuses missions diplomatiques dont notamment la Suisse, la France, le Luxembourg, le Liechtenstein, l'Autriche, la Finlande et le Pérou ont excusé leur absence. Sans oublier le Conseil d'État et le Conseil administratif de Genève.

Chères lectrices et chers lecteurs, nous sommes face à une demande particulière d'un Sahraoui, qui depuis de très longues années travaille dans le déminage des mines antipersonnel. Il s'appelle Gaici Bachir Nah et est engagé dans la SMACO (l'instance sahraouie responsable de la question des mines). Il aimerait se perfectionner d'autant plus



Janvier 2023 : Congrès du Front Polisario

Photo SP

que la guerre a repris et qu'en plus du remimage par le Maroc qui n'a pas signé la Convention d'Ottawa, la question des drones devient extrêmement sensible et les victimes sont déjà nombreuses. Ce cours s'occupe aussi de cet aspect.

C'est au Kosovo que ce cours a lieu – en arabe – ce qui est important pour lui. Pour un mois de travail intensif, le prix du cours est de 8000 Euros. Nous recherchons des financements et nous vous remercions de participer à ce projet. Pour que les Sahraouis puissent récupérer un territoire exempt de toutes ces mines qui ont tué et blessé tant d'adultes et d'enfants.

Nous vous remercions de votre solidarité active !

Les 19 pays participants actuelle à l'intergroupe UE-Sahara Occidental

Espagne, Italie, Pologne, France, Allemagne, Autriche, Croatie, Grèce, Portugal, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Irlande, Danemark, Belgique, Hollande, Norvège, Suède.

« MAROCGATE »

RABAT VIOLE LES INSTITUTIONS DE L'UE POUR S'APPROPRIER LE SAHARA OCCIDENTAL

Le « Marocgate » ne fait pas la Une des journaux suisses. Or, en France et en Belgique, il a été presque quotidiennement à l'ordre du jour de fin 2022 à mars 2023. Le « Qatargate » a fait long feu au contraire du « Marocgate » dont on devrait encore connaître de nouveaux épisodes.

Nous ne reviendrons pas sur les valises remplies de billets décou-

vertes chez des député.e.s ou ex-député.e.s de l'Union Européenne qui sont aujourd'hui en prison et sur le fait que pendant plus de 20 ans, il n'y a pas eu une seule résolution sur le Maroc au Parlement européen. La corruption (voir notre définition en fin de texte) et le chantage ne sont jamais loin quand une question concernant le Maroc et le Sahara Occidental est ou pourrait être à l'ordre du jour de l'UE. Or, sitôt la parole libérée après la découverte des forfaits du Maroc, une résolution sur l'absence de liberté de la presse au Royaume chérifien a été présentée à l'Assemblée de l'UE. Elle a passé malgré le chantage du Ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourrita, sur le premier ministre espagnol Sanchez, le menaçant d'annuler une réunion très importante entre les deux Etats si la coalition de Sanchez votait cette résolution.

Qu'est-il arrivé ? La coalition espagnole s'est soumise au Maroc mais la résolution a tout de même été acceptée. Le Maroc ne change pas ses pratiques. En connaît-il d'autres, respectueuses des lois et des usages ? L'histoire du Sahara Occidental n'est qu'une triste litanie de marchandages par le Maroc qui montent jusqu'aux Conventions internationales.

Retour à la corruption à travers les mails de Chris Coleman

Souvenez-vous de Chris Coleman, ce hacker qui a publié des centaines de mails dans les années 2010 à 2014 dont de nombreux provenaient de la Mission marocaine auprès de l'ONU à Genève. A cette époque, Omar Hilale en était l'ambassadeur. Dans ces mails, souvent détaillés, on apprend pour quels objectifs il employait ses taupes des organisations onusiennes, « ses amis » comme il les appelle ! Même le Conseiller d'Etat genevois de l'époque, Pierre Maudet, est intervenu, nous dit un mail, pour modifier l'accueil du Président sahraoui Mohamed Abdelaziz que Berne voulait recevoir comme chef d'Etat. En retour, le Conseiller d'Etat voulut se faire inviter au Maroc pour diverses questions qui sont aussi du niveau fédéral comme la migration. C'est avec Omar Hilale que la Haute Commissaire des Droits de l'Homme, Navi Pillay, « prépare » sa rencontre avec



Intergroupe parlementaire de l'Union européenne.

Photo SP

Mohamed Abdelaziz qu'elle recevra comme « chef du Polisario ». Quant au Haut Commissaire pour les Réfugiés, Antonio Guterres, aujourd'hui Secrétaire général de l'ONU, il sera subitement hors de Genève pendant le séjour du Président sahraoui. Le Maroc devait à tout prix empêcher le Président sahraoui d'être accueilli comme Chef d'État, de rencontrer le Haut Commissaire pour les Réfugiés. Quant à la Haute Commissaire des Droits de l'Homme qui avait été drillée par Omar Hilale (voir l'incroyable mail du 15 mai 2013), elle va certes rencontrer brièvement Mohamed Abdelaziz mais sans photo, sans communiqué de presse, etc., consignes données par ses « amis marocains ».

Une fois les basses besognes accomplies, la récompense 5 !

Ce travail auprès de Navi Pillay a un prix n million de Dollars US attribué au Haut Commissariat des Droits de l'Homme par le Maroc. Il ne l'avait pas versé « en attendant l'adoption de la résolution sur le Sahara par le Conseil de sécurité, et l'évaluation de la réaction et des différentes positions de la Haute Commissaire, au sujet de sa rencontre avec le dénommé Mohamed Abdelaziz le 29 mai dernier » (mail de Chris Coleman du 5 juin 2013). Madame Pillay a été un bon petit soldat du Maroc.



Coleman, l'homme qui a divulgué les documents secrets

Photo SP

Une Suisse sous pression

Il nous manque des pièces pour comprendre pourquoi la Suisse qui voulait accueillir Mohamed Abdelaziz à Berne a décidé au dernier moment qu'il serait reçu à la Mission suisse auprès de l'ONU à Genève. Finalement, Mohamed Abdelaziz, Président de la RASD, membre de l'Union Africaine, a été reçu dans la cafétéria d'un hôtel genevois (l'Intercontinental) par un secrétaire de la Mission suisse (voir Chris Coleman – 5 juin 2013 – N° 1434).

Cette intense forfaiture de l'actuel ambassadeur marocain à l'ONU n'avait pas seulement comme but de court-circuiter la visite d'Abdelaziz en Suisse mais aussi de préparer la visite du CORCAS (Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes) au Département suisse des Affaires

étrangères à Berne. La délégation a notamment discuté avec un responsable de la Migros au sujet des importations de fruits et légumes. Ce même Conseil a rencontré le 28 mai 2013 « de hauts responsables du ministère des affaires étrangères ».

Dix ans plus tard, nous devons chercher à connaître quel jeu s'est déroulé en Suisse en mai 2013. Nous avons une partie des éléments mais comment comprendre la volte-face de la Suisse qui passe d'un accueil protocolaire habituel à une rencontre dérobée.

Dans le « Marocgate » actuel, nous partons du point de vue que toutes les instances internationales, nationales ou locales où le Maroc sent un « danger » concernant le Sahara Occidental sont suspectes d'être contaminées. Ici et ailleurs. Histoire à suivre !

Définition de « corruption » (Wikipedia) : « La corruption est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.

GRÈVE DE LA FAIM DE HOUSSEIN BACHIR AMAADOUR PRISONNIER POLITIQUE SAHRAOUI



Hussein Bachir Amaadour.

Photo SP

Le 23 mars 2023, premier jour du Ramadan, les forces marocaines ont transféré de force le prisonnier politique et gréviste de la faim sahraoui Houssein Bachir AMAADOUR de la prison locale 01 d'Ait Melloul vers la prison centrale Moul Al-Bargu à Safi (Maroc). Sa sœur, Soukina Bachir AMAADOUR, elle aussi défenseuse des Droits de l'Homme, a signalé qu'elle a reçu, vers 15 h 30, un bref appelé téléphonique de son frère

qui confirmait son transfert et poursuivait sa grève de la faim.

Une administration pénitentiaire marocaine perverse

Ce transfert a eu lieu après 33 jours de grève de la faim qu'Hussein avait initié pour revendiquer son rapprochement vers sa famille, à Tantan, à environ 333 kilomètres d'Agadir où il était emprisonné. Sa mère souffre de problèmes psychologiques graves, d'insuffisance

rénale. Elle se rend deux fois par semaine au centre d'hémodialyse de Tantan et aurait pu, peut-être, au cours du même voyage, rendre visite à son fils. Réponse de l'administration pénitentiaire marocaine: H. B. Amaadour, condamné à 12 ans de prison – sans preuves – a été transféré à Safi à 640 km de chez lui. Les groupes de défenseurs et défenseuses des droits humains solidaires d'Houssein souffrent de très dures représailles des forces marocaines. La maison d'Houssein est assiégée. Il poursuit sa grève de la faim, son état de santé se détériore et, vu les négligences médicales dont il est victime, sa famille a porté plainte auprès des autorités marocaines afin que leur fils puisse rencontrer un médecin.

Que faire? devant ce cas tragique, qui en rejoint malheureusement de nombreux autres, (voir les prisonniers politiques de Gdeim Izik par exemple), nous allons demander en urgence un rendez-vous au CICR qui n'a jamais visité les prisonniers sahraouis enfermés au Maroc. Nous vous donnerons des nouvelles.

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

PILLAGE MAROC-UE DU SAHARA OCCIDENTAL POUR PLUS DE 680 MILLIONS D'EUROS

Le peuple sahraoui,
le Front Polisario,
les amies et amis de
ce peuple sont en attente
de connaître la décision
de la Cour de Justice
Européenne (CJE) qui doit
se prononcer sur le
recours déposé par
l'UE qui refuse les arrêts
de 2019 de sa propre
Cour.

Cette dernière a affirmé très clairement, encore en 2020, que le Maroc et le Sahara Occidental sont deux territoires distincts et que le Maroc n'a aucun droit sur les eaux territoriales sahraouies très riches en poissons et sur les terres sahraouies sur lesquelles le Maroc cultive illégalement des tonnes de tomates et melons exportées dans l'UE comme « produits marocains ».

L'accord illégal entre le Maroc et l'UE se prolongera-t-il après le nouvel arrêt de la CJE ?

Sans respect pour sa Cour de jus-

tice, l'UE a établi avec le Maroc une forme d'accord illégal pour poursuivre le commerce lucratif des produits du Sahara Occidental et ne pas payer pour eux de frais de douane à l'exportation car ils sont considérés comme marocains. En effet, le Maroc a signé un accord de libre-échange avec l'Union Européenne dans lequel il inclut le Sahara Occidental. Ces accords frauduleux doivent prendre fin le 17 juillet 2023 et le pouvoir exécutif de l'UE, « la Commission », a déjà annoncé qu'elle ne les prolongerait pas. Résistera-t-elle au Maroc alors que jusque là, elle a été son alliée fidèle, et aux pays européens qui veulent continuer à importer des produits du Sahara Occidental sous le label « Maroc » ? La paix permettrait aux Sahraouis de vendre leurs produits aux pays

européens sans difficulté. Pourquoi la retarder encore ? Parce que l'ego du souverain marocain est en jeu ? Parce que le peuple sahraoui possède un pays extrêmement riche ?

Le cynisme des services de la Commission européenne

Le cynisme de l'exécutif européen, dans ce pillage, a jusqu'ici été sans limite. Dans son rapport annuel de 2022 sur le sujet, il titre : « Effets et avantages pour le peuple du Sahara Occidental des exonérations des préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara Occidental ». Mais qui est le peuple du Sahara Occidental ? Cette formulation évite la distinction entre le peuple sahraoui à qui cette terre appartient et la population marocaine ayant migré au Sahara Occiden-



Pillage dans les eaux sahraouies.

Photo SP

**Pouvez-vous SVP contrôler ces tableaux?
Les dernières colonnes sont-elles justes? (en 2021 (tonnes))**

Captures de la pêche en eaux sahraouies et leurs valeurs pour 2021

	Captures totales 2021/tonnes	Valeur en Mio Eur.	Exportation vers UE en 2021 (tonnes)	Exportation vers UE en 2021(millions euros)
El Ayoun Sakiat El Hamra (nord)	371 000	25'5	59'000	219
Dakhla-Oued Wd-Dahab	591 000	374	88'000	385
Total	962 000	629	147'000	604

tal depuis l'occupation. Or, cette dernière, au contraire du peuple sahraoui, gagne de l'argent dans cette affaire: elle travaille dans l'exportation illégale des produits du Sahara Occidental dans les pays de l'UE notamment, alors que les Sahraouis des territoires occupés ont beaucoup plus de difficultés à obtenir un job.

Pillage, richesse et pauvreté

Vous trouverez ci-dessous les chiffres de l'UE qui nous donnent la production (poids) de la pêche et des tomates et melons au

Production et valeur des tomates et melons de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab en 2021

	Volume en tonnes	Valeur en millions d'euros
Tomates	55'200	66,3
Melons	10'500	11,2
Total	65'700	77,5

Sahara Occidental pour 2021 et les exportations en UE. Les chiffres sont stupéfiants.

Les espèces pêchées et les produits dérivés sont nombreux à être exportés vers l'UE: les sardines, poulpes, seiches, calamars, maquereaux et crustacés congelés sont les plus nombreux. On trouve ensuite la farine de poisson, les huiles de poisson et les conserves de poisson.

La même description concerne ci-dessous la vente dans l'UE des tomates et des melons provenant du Sahara Occidental.

Ce n'est pas de la charité mais de la justice dont les Sahraouis ont besoin

Dans un document récent, la Commission de l'UE annonçait qu'elle avait soutenu les réfugiés sahraouis, en 2022, avec 11 mil-



Les Sahraouis privés de leurs ressources.

Photo SP



Lutte sahraouie contre le pillage.

Photo SP

lions d'Euros alors que l'article dont sont tirés les chiffres du document ci-dessus, du 13 janvier 2023, montre que la vente de la pêche du Sahara Occidental en Europe a rapporté aux pilleurs 604 millions et la vente des tomates et des melons 77,7 millions d'Euros. Ce qui fait pour 2022 681,7 millions d'Euros. Alors que l'Europe se targue d'avoir consa-

cré 279 millions d'Euros depuis 1993 (donc pendant 30 ans) aux réfugiés sahraouis.

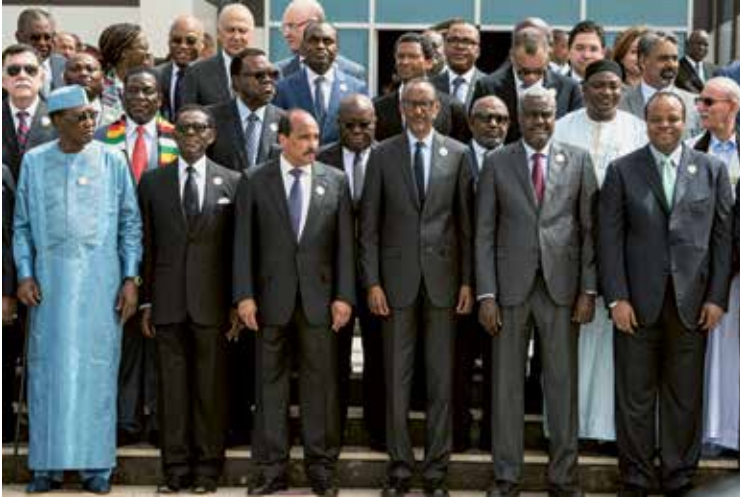
L'enquête doit se poursuivre en Suisse

Avec les données que nous avons actuellement, nous devons poser à l'administration des douanes suisses deux questions principales: La Suisse importe-t-elle

des produits du Sahara Occidental? Si oui à quel tarif? S'il s'avérait que les tarifs douaniers soient les mêmes que ceux des produits marocains, la Suisse ne respecterait pas le traité de l'AELE auquel elle appartient et son principe cardinal sur la question du Sahara Occidental qui ne reconnaît ni la RASD ni la marocainité du Sahara. Affaire à suivre!

Actuellement, l'accord Maroc-UE permet à plus de 120 navires européens de 10 pays de pêcher dans la zone économique, définie illégalement par le Maroc et l'UE, capturant plus de 90 000 tonnes de poissons pélagiques tels que le thon, le hareng et la sardine, par an. En contrepartie, Bruxelles verse au Maroc 55 millions d'euros par an. Lors de la récente réunion des ministres de l'agriculture et de la pêche, la Pologne, la Lettonie et la Lituanie ont demandé à la Commission (l'exécutif de l'UE) d'étendre le protocole alors que cette dernière a indiqué qu'elle ne pouvait pas proposer de renouvellement à son expiration le 17 juillet 2023, en raison de l'attente de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne à son propre recours. En l'absence de protocole, il n'existe aucun cadre juridique permettant au Maroc de délivrer des licences de pêche aux navires de l'UE.

LE SAHARAOCCIDENTAL DANS L'AGENDA DE L'UNION AFRICAINE



Les membres de l'Union Africaine.

Photo SP

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a été fondée le 15 mai 1963 à l'issue de la réunion de 32 pays africains décolonisés. Son objectif central se caractérise par la volonté d'achever la décolonisation du continent africain ; à cet égard, le point 2 de sa Charte énonce le droit inaliénable des peuples à déterminer leur propre destin. Après beaucoup de turbulences, le 22 février 1982, le Secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, déclare la RASD membre de l'OUA, reconnue par une majorité de 26 Etats. Mais sa participation effective est retardée . Le Maroc avait promis solennellement, en 1981, d'organiser le référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental. Comme on le sait, le Maroc trahit sa promesse. La RASD

occupe son siège à l'OUA en 1984, mais dès 1982 déjà, elle est admise au Conseil des Ministres qui marque sa désapprobation au Maroc. Celui-ci se retire de l'OUA mais il rejoindra l'Union Africaine (UA) le 30 janvier 2017.

L'Union Africaine succède à l'OUA

Créée en 2002, l'Union Africaine (UA) forte de 55 Etats entend « promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ». Elle s'attache également aux questions concernant les défis économiques qui touchent la plupart des pays. État fondateur et membre actif au sein de l'UA, la RASD espère que cette organisation montrera moins d'impuissance que l'OUA dans le conflit qui l'oppose au Maroc.

L'UA soutient le Sahara Occidental

Il faut attendre le 6 décembre 2020 pour que l'UA réinscrive la question du Sahara Occidental dans l'agenda de son Conseil de paix et de sécurité (CPS). Le président, Uhuru Kenyatta, veut que l'Assemblée de l'UA « s'acquitte de son mandat sur le conflit sahraoui ». Le président kenyan insiste sur l'importance, pour l'UA, de « trouver une solution qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Il a également rappelé que le Sahara Occidental était « la dernière colonie africaine ». L'influence marocaine sur le « CPS » semble à ce moment-là totalement inexistante.

Dans son arrêt du 22 septembre 2022, la Cour africaine des Droits de l'Homme et des peuples stipule le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui et dénonce l'occupation marocaine du Sahara Occidental comme « une violation grave du droit à l'autodétermination ». Cette position forte corrobore l'avis émis par la Cour Internationale de Justice en 1975, celui de la Cour de justice de l'Union européenne et les différentes résolutions de l'ONU.

La Cour conclut en ces termes : « Tous les États membres de l'UA ont la responsabilité en vertu du droit international, de

trouver une solution permanente à l'occupation et d'assurer la jouissance du droit à l'autodétermination.» Or au moins 25 pays, dont la plupart sont africains, ont ouvert des représentations consulaires à El Ayoun ou à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, bafouant le droit international. (voir bulletin sahraoui 185 – juillet 2022 – p. 2 et 3).

Rappelons que la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a pour mandat de juger le respect, par un Etat partie, des droits de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples, et de tout autre instrument relatif à la protection des droits de l'Homme ratifié par cet Etat. Le droit à l'autodétermination et à l'indépendance impose une obligation internationale à tous les États parties de prendre des mesures positives pour assurer la réalisation de ce droit, notamment en aidant les peuples opprimés dans leur lutte pour la liberté et en s'abstenant de se livrer à des



Steffan de Mistura et le représentant du Front Polisario à New York. Photo SP

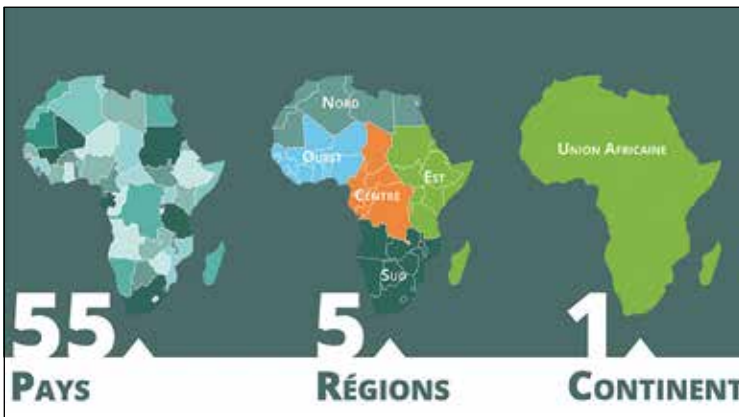
actions incompatibles avec la nature ou la pleine jouissance de ce droit.

La Cour constate que l'occupation marocaine d'une partie du territoire de la RASD viole gravement le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui. Elle souligne que, du fait qu'une partie du territoire de la RASD est encore occupée par le Maroc, il ne fait aucun doute que les États parties à la Charte ont l'obligation, individuelle-

ment et collectivement, envers le peuple de la RASD, de protéger son droit à l'autodétermination, notamment en l'aidant dans sa lutte pour la liberté et en ne reconnaissant pas l'occupation marocaine et toute violation des Droits de l'Homme qui aurait pu résulter de cette occupation. Force est de constater que cette optique n'a pas fait écho auprès de tous les membres de l'Union Africaine.

Que peut-on attendre de l'UA ?

La Cour des Droits de l'Homme et des Peuples prend ses responsabilités. L'issue du conflit au Sahara Occidental doit s'appuyer sur les dispositions de l'Acte constitutif de l'UA qui consacre le principe de l'intangibilité des frontières héritées lors de l'indépendance. Or, le Maroc poursuit son escalade coloniale dans la suite de l'installation des consulats



au Sahara Occidental occupé ; il exclut toute autre perspective qu'une autonomie sous sa souveraineté. En continuant notamment à s'appropriier illicitement les richesses du Sahara Occidental, le roi pour-

suit sa course désespérée à l'achat d'individus, de groupes et d'Etats. Le Marocgate en est un très bon exemple. Mohamed VI exclut la médiation de l'UA. Il serait plutôt en train d'envisager une autre straté-

gie pour essayer d'exclure la RASD de l'UA. Cette instance est malheureusement divisée par l'appât du gain marocain – facile à acquérir – en vendant les principes mêmes de l'UA.

L'UA vue par deux représentantes du Front Polisario

Pour Omeima Abdeslam, représentante en Suisse, « les points positifs de l'UA sont la visibilité et la reconnaissance de la RASD, la coopération bilatérale ; la signature de protocoles ; de conventions avec l'UA. Tous les pays qui la composent doivent traiter la RASD avec le même respect, les mêmes devoirs, et la même responsabilité ». « Nous avons constaté depuis quelques temps que l'UA est devenue une jungle pour le Maroc qui veut imposer son agenda : expulser certes la RASD de certains sommets de haut niveau mais encore «expulser» la RASD de l'UA (voir encadré au bas du texte). Pour le moment, la majorité des pays de l'UA ont été fermes. » L'UA a décidé de boycotter le forum organisé par l'ONG suisse Crans-Montana qui a eu lieu en mars 2018 à Dakhla. Des réunions internationales ont été suspendues en raison de discordes avec le Maroc. En dépit de toutes les trahisons, le peuple sahraoui est le seul qui croit encore à la voie pacifique ».

Dans le même sens, Nadjet Handi, représentante en Allemagne, considère que les ouvertures des représentations consulaires au Sahara Occidental occupé ont notamment comme objectif pour le Maroc de continuer à retenir les pays consentants dans ses filets par diverses formes de rétributions ou de chantage. La finalité est de détourner le droit international en vigueur.

« Le Sahara Occidental est membre de l'UA au même titre que le Maroc qui ne respecte ni les résolutions de l'ONU ni de l'UA qu'il a pourtant signées. L'UA doit être fidèle à ses principes, résister aux propositions du Maroc et de ses alliés qui doivent finalement s'y conformer. »

HOMMAGE A MARGUERITE EMERY

Marguerite a été pendant de longues années une membre très présente de notre Comité genevois qu'elle avait rejoint avec Robert, son mari, depuis la Ligue Suisse des Droits de l'Homme dans laquelle elle et lui étaient très engagée.e.s. Elle est décédée le 4 mars 2023 et un hommage lui a été rendu à Genève quelques jours plus tard pour ses multiples engagements, dans son environnement très proche et lointain, pour le respect des droits humains en Amérique Latine avec les mères et grands-mères de la Place de Mai et avec le peuple sahraoui notamment. Jusqu'à la fin de sa vie, elle allait avoir 100 ans, les Sahraoui.e.s de Genève ou celles et ceux de passage, reconnaissant.e.s de sa fidèle solidarité, l'ont entourée avec affection. Nos pensées vont à sa famille.



ENTRETIEN AVEC WITA, ÉTUDIANTE À CUBA POURQUOI ÊTES-VOUS PARTIE ÉTUDIER SI LOIN??

Cuba soutient la cause
du peuple sahraoui
politiquement et maté-
riellement depuis le début
de l'occupation et de la
guerre avec le Maroc dans
la fin des années 70.

Des milliers de jeunes profes-
sionnel.le.s sahraoui.e.s ont été
formé.e.s à Cuba au fil des ans.
L'Agence de presse sahraouie
«Sahraoui Voice» s'est entrete-
nue avec Wita qui étudie à Cuba.

Pourquoi étudiez-vous la médecine ?

La médecine est un grand métier.
J'étudie la médecine pour subven-
ir aux besoins de mon peuple,
de ma famille et de moi-même.
Je sais que c'est très dur et que
la route sera longue, mais je suis
motivée et je crois que je peux
le faire. Plus important encore,
j'étudie la médecine parce que,
dans les camps de réfugiés où j'ai
grandi, on a besoin de médecins
et nous, en tant que nouvelle gé-
nération, devons combler cette
lacune.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ?

Je me vois travailler comme mé-
decin et étudier une spécialité à



Wita étudiante à Cuba. Photo SP

laquelle j'aspire après l'obtention
de mon diplôme.

Quelles difficultés rencontrez-vous en tant qu'étudiante en médecine à Cuba?

Nous sommes entrés dans une
société et une culture complète-
ment différentes des nôtres, ce
qui a déclenché un choc culturel.
Mais nous avons su nous adapter
et trouver notre chemin dans ce
nouvel environnement. Cuba est
un pays tropical, il n'y a que deux
saisons: l'été et deux mois d'hi-
ver, et le temps est très humide.
Nous venons d'un environne-
ment sec et ce changement était
un problème au début.

Une autre difficulté à laquelle
nous avons été confronté.e.s, et
que nous pensions ne pas avoir,
était la langue. Nous avons étu-
dié à l'école Simon Bolivar, un col-
lège et un lycée dans les camps
de réfugiés, où le programme et
les enseignants sont cubains. Ils
nous préparaient à notre départ.
C'est pourquoi nous avons pen-

sé que ce serait facile puisque il
s'agit de la même langue. Mais ce
n'était pas le cas. Il y a beaucoup
de termes auxquels nous n'étions
pas habitués, et le contenu des
cours est bien sûr beaucoup plus
vaste. Les enseignants sont très
serviables, et cela nous a facilité
la tâche. Le soutien qu'ils four-
nissent est formidable, c'était très
important pour nous, surtout au
début.

Quels sont vos objectifs après l'obtention de votre diplôme?

Mon objectif à court terme est de
retourner dans les camps de réfu-
giés et de travailler comme mé-
decin. Mon objectif à long terme
est de pouvoir construire un hô-
pital pour femmes enceintes. En
tant que jeune femme, je veux
construire un espace qui couvre
toutes les étapes de la maternité
et où nous pouvons fournir aux
femmes tout ce dont elles ont be-
soin au cours de ce processus très
important.

1976 : les premiers médecins cubains dans les camps de réfugiés

« Je me souviens du moment où,
en 1976, nous avons reçu la pre-
mière délégation de médecins
cubains qui a évalué sur le terrain
le besoin d'aide dans les camps
de réfugiés du sud de l'Algérie
suite au déclenchement d'une
épidémie de rougeole avec 400
enfants morts », déclare Moha-
med Salek, ambassadeur de la



Des jeunes Sahraouis en partance pour Cuba.

Photo SP

République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Cuba, évoquant la formation de milliers de jeunes professionnels sahraouis

à Cuba au fil des ans et de la Brigade médicale cubaine, qui existe encore aujourd'hui dans les camps. Pour lutter contre la

pandémie de coronavirus, Cuba a fait don de 458 000 doses de son vaccin Soberana 02 à la RASD.

Rappel : la solidarité active de Cuba envers le peuple sahraoui depuis près de 50 ans

En tant qu'allié important dans le processus de décolonisation de nombreux pays africains, Cuba a soutenu la cause sahraouie dès le début de la guerre d'occupation, reconnaissant la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et établissant des relations diplomatiques dès 1980. L'île des Caraïbes a non seulement soutenu politiquement le Sahara Occidental en reconnaissant le gouvernement de la RASD en exil et en condamnant l'occupation illégale du Maroc, mais elle a accordé, depuis 1977, des milliers de bourses aux enfants et étudiants sahraouis, admis de jeunes Sahraouis dans ses lycées et facilité l'enseignement supérieur dans ses universités. Cuba offre non seulement aux jeunes Sahraouis des cours dans des domaines importants tels que la médecine, l'ingénierie, l'économie, les sciences humaines, la langue anglaise, mais a également ouvert une porte importante aux études cinématographiques pour un peuple dont la culture est fortement basée sur la tradition orale avec sa prestigieuse École internationale de cinéma et de télévision (EICTV) à San Antonio de los Baños. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui une école de cinéma se trouve dans les camps de réfugiés sahraouis et un Festival de cinéma – FISAHARA – s'organise chaque année pour la population réfugiée avec des artistes connu.e.s.

D'après Sahraoui Voice

FEMMES SAHRAOUIES AU COEUR DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES (MMF)

Ce samedi 18 février 2023, journée internationale de solidarité de la Marche Mondiale des femmes avec les Sahraouies, une visio-rencontre a mis en lien des femmes du monde entier, solidaires, avec des femmes sahraouies.

De l'Amérique à l'Afrique, en passant par l'Océanie et l'Europe, les militantes de la MMF ont rappelé au cours de cette journée, avec diverses actions répercutées sur les réseaux sociaux, l'urgence qu'il y a à trouver une issue politique à ce conflit par l'organisation du vote sur l'auto-détermination des Sahraoui-e-s. Le décalage horaire n'a pas empêché toutes ces femmes pleines d'espérance de faire part de leurs luttes qui se rejoignent. Interventions très dynamiques sur la solidarité des femmes entre elles, sur leurs luttes politiques, sociales et économiques. Beaucoup d'émotion devant cette sororité qui tissait de nouveaux engagements réciproques.

La Marche mondiale des femmes en Suisse

Le groupe de Neuchâtel de la Marche mondiale des femmes a de nombreux contacts avec des femmes sahraouies en Suisse et saisit toutes les occasions pour rendre visibles leurs luttes : organisation de rencontres, d'échanges, participation aux manifestations qui se déroulent dans différents cantons, avec les drapeaux de la Marche et des interventions toujours très applaudies par le public.

Une présidente sahraouie pleine de propositions

La Présidente de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, Chaba Seini, était à Genève en mars pour le Comité des Droits humains à l'ONU. Elle s'est beaucoup impliquée pour la réussite de la visio-rencontre du 18 fé-

vrier et invite à voyager dans les camps de réfugié.e.s toutes celles et tous ceux qui voudraient mieux connaître le peuple sahraoui et ces femmes qui depuis près de 50 ans permettent à la société sahraouie de poursuivre sa lutte malgré la vie précaire qu'elle mène. Dans la Marche Mondiale des Femmes, elles trouvent cette force collective qui permet à toutes celles qui y participent de «changer le monde». Chaba veut ouvrir le monde des femmes sahraouies vers l'extérieur et elle attend que le monde vienne à elles. Une façon de rompre avec ce long confinement qui dure depuis 1976 et de prendre leur place dans le monde. Libres et reconnues dans leurs droits.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous marcherons !



Délégation MMF dans les camps sahraouis.

Photo SP



Il faut leur dire

*Leur dire que la terre n'est pas à eux,
que les gens ne sont pas à eux,
que les pierres ont besoin d'être libres.*

*Leur dire que le désert connaît seul
les nomades, maîtres du soleil et du vent.*

*Qu'El Ayoun dort
pour éviter de sentir,
que celui qui nie
sera nié par la tendresse
de ces voix mélancoliques et assoiffées.*

*Leur dire qu'il n'y a pas d'autre attente
que l'attente des retrouvailles
renaissant de la poussière de la liberté.*

Ali Salem Iselmu

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet www.arso.org

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern